

FABIEN ROUSSEL  
DÉPUTÉ DU NORD

Monsieur Olivier VERAN  
*Ministre des Solidarités et de la Santé*  
14, avenue Duquesne  
75350 PARIS

ref. : HG / 0004

Bruay-sur-l'Escaut, le 8 mars 2021

Monsieur le Ministre,

Le 3 février dernier, les agents du Centre Hospitalier de Spécialité (CHS) de Fourmies (Département du Nord) ont appris par l'intermédiaire de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France que les activités de chirurgie et du bloc opératoire de leur établissement seraient transférées prochainement à une structure privée voisine.

Cette décision, prise sans concertation préalable, aggraverait les inégalités d'accès aux soins dans un territoire déjà fragilisé par un manque d'emploi chronique, une désertification des services publics et une offre de transport en commun largement insuffisante.

De plus, faute de capacités, la clinique privée à qui ces soins seraient confiés ne pourrait prendre en charge efficacement toutes les urgences chirurgicales vitales, ni les astreintes obstétricales actuellement assurées par la maternité de Fourmies, adossée au CHS. A l'heure où l'accès aux maternités dans nos territoires ruraux s'avère de plus en plus compliqué, il n'est pas envisageable de diminuer fortement les capacités d'accueil à un service pourtant essentiel aux futurs parents.

Les agents médicaux, administratifs et techniques de cet hôpital ne réclament qu'une seule chose : pouvoir continuer à effectuer les missions qu'ils exercent avec fierté et dévouement ! Pourquoi confier celles-ci à une structure privée dont ce n'est pas la spécialité, lorsque les personnels du CHS disposent d'une réelle expertise en la matière et d'un plateau technique digne de ce nom ?

Si la coopération entre les deux structures, privée et publique, n'est pas en cause, les agents du CHS craignent que la disparition de ces activités n'impacte durablement les autres spécialités assurées par leur établissement.

Enfin, est-ce une manière de récompenser les soignants qui se sont mobilisés durant cette pandémie, que de supprimer une offre de soins, publique, adaptée à la population du Sud Avesnois ?

Je vous appelle à vous saisir de ce sujet et à soutenir le projet médical déposé par le CHS de Fourmies à l'ARS des Hauts-de-France, en vue de conforter l'offre de soins de l'hôpital public dans ce secteur du département du Nord.

Vous remerciant par avance pour les prolongements que vous réserverez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

*Bien à vous*

Fabien ROUSSEL  
Député du Nord